

## Règlement de la promotion **tirage d'or StormGain**

### 1. Principales dispositions

1.1. L'organisateur de la promotion du Tirage d'Or StormGain (ci-après dénommé « la promotion ») est StormGain, ci-après dénommé « l'organisateur de la promotion ».

1.2. La promotion débutera à 21 h 01 GMT le 05.12.2021 (date de début de la promotion) et se terminera à 21 h 00 GMT le 10.01.2022 (date de fin de la promotion). Cette période est dénommée « période de promotion ».

1.3. La Société publie toutes les informations sur les termes et conditions (règles) de la promotion sur [www.stormgain.com](http://www.stormgain.com).

1.4. Le Fonds du prix de la promotion est constitué à partir des fonds de la société. Le Fonds du prix de la promotion n'est pas constitué par la vente de tickets ou de toute autre manière par les fonds des participants à la promotion.

### 2. Critères de participation à la promotion

2.1. Les clients de StormGain (ci-après dénommés « les clients », « les participants »), qui ne sont pas des employés anciens ou actuels de l'Organisateur et de ses partenaires (les membres de leur famille et leurs proches parents), des affiliés de l'Organisateur et de ses partenaires (les membres de leur famille et leurs proches parents) et qui remplissent les conditions suivantes, seront autorisés à participer à la promotion :

2.1.1. Pour être admissible, le client doit avoir ajouté des fonds d'un montant de 100 USDT (ou l'équivalent dans une autre devise) ou plus à son compte StormGain (à l'exclusion des dépôts effectués par des transferts d'autres comptes de trading ouverts auprès de la société et/ou des retraits antérieurs de tout compte ouvert auprès de la société, y compris les profits) pendant la période de promotion par le biais d'un ou plusieurs paiements.

2.2. Le client recevra un e-mail de confirmation de la part de la société ou d'un partenaire de la société avec la confirmation de l'inscription et le numéro d'inscription du participant à la promotion dans un délai de 3 jours à compter du jour où la demande est soumise. Le client n'est considéré comme inscrit qu'à partir de la réception dudit e-mail. Dès son inscription, le client reçoit le statut de participant à la promotion (ci-après, « le participant »).

2.3. Le participant se voit attribuer un numéro d'inscription pour chaque tranche de 100 (cent) USDT crédités conformément au paragraphe 2.1.

2.4. Si le participant retire des fonds, les numéros d'inscription du participant à la promotion seront annulés proportionnellement au montant retiré à partir du dernier numéro d'inscription émis. Ces numéros d'inscription ne feront pas partie du tirage.

2.5. Les participants acceptent la publication des informations suivantes : le numéro de compte commercial du participant, le nombre de numéros d'inscription obtenu par le biais de la promotion et le montant du volume de trading réalisé pendant la période de promotion.

### 3. Critères de détermination des lauréats du prix de la promotion

#### 3.1. La Promotion se déroule en plusieurs tours, selon le Tableau 1

Tour	Période	Participants	Lieux de prix
Tour standard #1	06.12.2021 - 09.12.2021	Les participants à la promotion remplissent les conditions du paragraphe 2.1. des présentes règles	50
Tour standard #2	06.12.2021 - 16.12.2021	Les participants à la promotion remplissent les conditions du paragraphe 2.1. des présentes règles	100
Tour standard #3	06.12.2021 - 23.12.2021	Les participants à la promotion remplissent les conditions du paragraphe 2.1. des présentes règles	150
Tour standard #4	06.12.2021 - 10.01.2022	Les participants à la promotion remplissent les conditions du paragraphe 2.1. des présentes règles	200
Tour final #1	06.12.2021 - 10.01.2022 Finale	Les participants à la promotion remplissent les conditions du paragraphe 2.1. des présentes règles	5

3.1.1. Le décompte des lauréats des prix de la promotion sera effectué dans les 7 (sept) jours suivant la date de fin du tour correspondant.

3.2. Le tirage au sort sera effectué de manière aléatoire parmi les numéros d'inscription attribués aux participants à la promotion

3.3. Les numéros d'inscription des participants à la promotion qui remplissent les conditions suivantes peuvent participer au tirage du prix : - Tous les comptes des participants auxquels les fonds ont été crédités de la manière prévue au paragraphe 2.2. qui se sont inscrits avant la date de fin de la promotion. - Pendant le cycle de promotion correspondant, le participant a obtenu le volume de trading requis d'au moins 50 000 USDT (ou l'équivalent dans une autre devise). -

Pendant la période de promotion, le Participant n'a pas retiré les montants pour lesquels des numéros d'inscription ont été attribués.

3.4. Les résultats du tirage au sort indiquant les numéros d'inscription gagnants seront publiés sur le site web de la société. Le gagnant et les lauréats du prix de la promotion seront informés à l'adresse électronique indiquée lors de l'enregistrement de leur compte personnel.

#### 4. Prix et conditions pour les recevoir

4.1. Les lauréats des prix de la promotion qui obtiennent des places dans les tours standard recevront un prix sous la forme de la mise à niveau de leur statut dans le programme de fidélisation au niveau suivant. Le statut est accordé jusqu'à la fin du mois civil suivant le mois au cours duquel le statut a été obtenu.

En savoir plus sur le programme de fidélité sur <https://stormgain.com/loyalty-program>

*(Exemple : Un lauréat du statut Standard reçoit une mise à niveau vers le statut Gold. Un lauréat du statut Gold reçoit une mise à niveau vers le statut Platinum ; un lauréat du statut Platinum reçoit une mise à niveau vers le statut Diamond, et ainsi de suite.)*

4.2. Les lauréats se classant de la première à la cinquième place lors du tour final recevront des prix conformément au tableau 2 :

Position	Tour final, 06.12.2021 - 10.01.2022
1	1 Bitcoin (BTC)
2	1 Ethereum (ETH)
3	1 Bitcoin Cash (BCH)
4	1 Litecoin (LTC)
5	1 Zcash (ZEC)

4.3. Le statut du programme de fidélité peut être mis à niveau dans le cadre du gain de la promotion, pas plus d'une fois par participant.

4.4. Toutes les taxes et tous les frais associés à la réception des prix seront payés par les participants indépendamment et à leurs propres frais.

4.5. Le prix sera crédité sous forme de cryptomonnaies sur le compte de trading du bénéficiaire du prix de la promotion, sur lequel des fonds ont été ajoutés pendant la période de promotion.

4.6. À la discrétion de l'organisateur, les prix spécifiés au paragraphe 4.2. des règles de la promotion peuvent être versés sur le compte de trading du participant à la promotion sous la

forme d'un équivalent en espèces de la valeur des prix. La valeur équivalente du prix est déterminée par l'organisateur de la promotion.

## 5. Dispositions finales.

5.1. L'organisateur peut modifier les présentes règles sans en informer les participants à l'avance.

5.2. L'organisateur se réserve le droit de disqualifier les participants sans en divulguer la ou les raisons.

5.3. L'organisateur peut mettre fin à la promotion sans en divulguer la ou les raisons.

5.4. L'Organisateur peut modifier les prix de la promotion sans en informer les participants à l'avance.

5.5. Le service d'assistance à la clientèle n'examinera pas les plaintes liées à la participation à la promotion.

5.6. En cas de plainte, la société et le(s) participant(s) feront tout leur possible pour résoudre la plainte par la négociation. Si une plainte ne peut être résolue par des négociations, toutes les plaintes seront résolues conformément à la législation du lieu où se trouve l'organisateur de la promotion.

5.7. Tous les termes et définitions utilisés dans le présent règlement doivent être interprétés selon la signification établie dans le contrat de la société pour la prestation de services sur les marchés financiers internationaux.